

CLASSEMENTS

AVOCATS

(Octobre 2018 - Novembre 2019)

Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de plus de 300 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Latham & Watkins	Alexander Benedetti, Denis Criton, Alexander Crosthwaite, Thomas Forschbach, Gaëtan Gianasso, Charles-Antoine Guelluy, Olivier du Mottay
Weil, Gotshal & Manges	David Aknin, Jean Beauchataud, Frédéric Cazals, Benjamin de Blegiers, Alexandre Duguay, Emmanuelle Henry, Arthur de Baudry d'Asson
★★★★★	
Bredin Prat	Florence Haas, Barthélémy Courteault, Olivier Assant, Patrick Dziejowski, Clémence Fallet, Benjamin Kanovitch, Sébastien Prat, Adrien Simon
Freshfields Bruckhaus Deringer	Nicolas Barberis, Guy Benda, Yann Gozal, Alan Mason, Florent Mazon, Guillemette Burgala, Stéphanie Corbière, Fabrice Grillo, Laurent Mabilat,
Linklaters	Fabrice de la Morandière, Bruno Derieux, Pierre Thomet, Kathryn Merryfield, Cyril Abtan, Marc Petitier
Willkie Farr & Gallagher	Eduardo Fernandez, Christophe Garaud, Cédric Hajage, Gabriel Flandin, Grégory de Saxcé, Paul Lombard
★★★	
Allen & Overy	Marc Castagnède, Jean-Christophe David, Adrian Mellor, Romy Richter
Clifford Chance	Fabrice Cohen, Gilles Lebreton, Marianne Pezant, Laurent Schoenstein, Thierry Arachtingi, Daniel Zerbib
Kirkland & Ellis	Vincent Ponsonnaille, Laurent Victor-Michel
White & Case	Saam Golshani, Vincent Morin, Franck De Vita, Alexis Hojabr, François Leloup, Nathalie Nègre-Eveillard, Guillaume Vallat, Guillaume Vitrich
★★	
Baker McKenzie	Matthieu Grollemund, Stéphane Davin, Eric Lasry, François-Xavier Naime
Shearman & Sterling	Guillaume Isautier, Nicolas Bombrun, Niels Dejean, Pierre-Nicolas Ferrand
★	
Cleary Gottlieb	Jean-Marie Ambrosi, Charles Masson, Pierre-Yves Chabert, Fabrice Baumgartner, Valérie Lemaitre
Jones Day	David Swinburne
Sullivan & Cromwell	Olivier de Vilmorin, Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de 50 à 300 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
DLA Piper	Xavier Norlain, Jeremy Scemama, Simon Charbit, Sarmad Haidar, Sonia de Kondserovsky, Matthieu Lampel, Laurence Masseran
Goodwin	Maxence Bloch, Christophe Digoy, Thomas Dupont-Sentilles, Jérôme Jouhanneau, Thomas Maitrejean, William Robert
Mayer Brown	Guillaume Kuperfils, Olivier Aubouin, Emily Pennec, Thomas Philippe*
Paul Hastings	Olivier Deren, Edith Boucaya, Sébastien Crepy, Guillaume Kellner, Etienne Mathey, Alexis Terray, Olivier Vermeulen

★★★★	
AyacheSalama	Bernard Ayache, David Ayache, Sandrine Benaroya, Gwenaëlle de Kerviler, Alain Levy, Marie Pouget, Olivier Tordjman, Grégoire Zeitoun
De Pardieu Brocas Maffei	Jean-François Pourdieu, Sébastien Boullier de Branche, Cédric Chanas, Corentin Coatalem, Christophe Gaillard, Yannick Le Gall, Guillaume Touttée
Hogan Lovells	Stéphane Hutten, Xavier Doumen

★★★	
August Debouzy	Julien Aucomte, Philippe Lorentz, Xavier Rohmer, Julien Wagmann
Dechert	François Hellot, Charles Cardon**, Sabina Comis, Alain Decombe, Anne-Charlotte Rivière
Fieldfisher	Philippe Netto, Christopher Mesnooh, Jean-Baptiste Van de Voorde, Pascal Squercioni
Franklin	Yam Atallah, Mark Richardson, Céline Maironi-Persin, Magali Masson, Christian Sauer, Kai Völpel
Gibson Dunn	Bernard Grinspan, Ariel Harroch, Bertrand Delaunay, Benoit Fleury, Patrick Ledoux, Judith Raoul-Bardy, Jean-Philippe Robé
Jeatet	Philippe Matignon, Yvon Dreano, Vincent Netter, Philippe Portier
LL.Berg	Olivier Abergel, Julien Carrascosa, Virginie Gaubert-Ravoire, Gaëlle Quillivic
McDermott Will & Emery	Grégoire Andrieux, Henri Pieyre de Mandiargues, Carole Degonse, Diana Hund, Fabrice Piollet
Nabarro & Hinge	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, Pierre Chatelain, David Lussigny
Sekri Valentin Zerrouk	Franck Sekri, Pierre-Emmanuel Chevalier, Géraud de Franclieu

★★	
CMS Francis Lefebvre Avocats	Christophe Blondeau, Alexandre Delhaye, Arnaud Hugot
Desfilis	Philippe Rosenpick, Guillaume Giuliani, Isabelle Buffard-Bastide, Frédéric Pinet, Nathalie Hollier-Cheyne
Eversheds Sutherland	Sébastien Pontillo, Sophie Perus
EY Société d'Avocats	Jean-Christophe Sabourin, Geneviève Beucherie, Béatrice Delabre, Johan Gaulin, Didier Laresche, Alex Larue, Virginie Lefebvre-Dutilleul, Gérard Leonil, Benoît Losfeld, Bernard Martinier, Frédéric Reliquet, Philippe Vailhen
Gide	Olivier Diaz, Antoine de la Gatinais, David-James Sebag, Anne Tolila
Hoche Avocats	Jean-Luc Blein, Marie Peyrega, Grine Lahreche, Didier Fornoni
PwC Société d'Avocats	Jérôme Gertler, Jacques Darbois, Isabelle de La Gorce, Eric Hickel, Yannick Olivier, Thomas Bortoli, Florent Fassier, Valérie Fluck, Suzie Maillot, Guillaume Morineaux, Jean-Paul Rispaill

★	
Gowling	Barbara Jouffa, Jérôme Patenotte***
Neptune	David Sitruk, Patrick Douin
Stehlin & Associés	Marc-Pierre Stehlin, Cyrille Boillot, Anna-Christina Chaves, Armelle Kwiatkowski-Maitre
Stephenson Harwood	Patrick Mousset, Yann Beckers, Guillaume Briant

* Thomas Philippe a intégré Shearman & Sterling en octobre 2019

** Charles Cardon a rejoint Paul Hastings en septembre 2019

*** Jérôme Patenotte a rejoint Simmons & Simmons en juin 2019

Classement des cabinets d'avocats en **capital développement et en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de moins de 50 millions d'euros**

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
HPML	Aurélie Bonsch, Thomas Hermetet, Nada Sbai
Lamartine Conseil	Olivier Renault, Maxime Dequesne, Thierry Filippi, Dominique Hyde, Gary Levy, Vincent Libaud, Fabien Mauvais, Stéphane Rodriguez, Cédric Sapede

★★★★	
Apollo	Isabelle Horvilleur-Bars, Guillaume de Ternay, Florence Savouré
LamyLexel	Alexandre Bideau, Frédéric Dupont, Jean-Pierre Gitenay, Arnaud Lafarge, Michel Masoëro, Vincent Medail, Jérôme Saleur
Villechenon Société d'Avocats	Isabelle Burel-Blasoni, Morgan Hunault-Berret, Alexander Kotopoulos, Francis Pinot de Villechenon, Gilles Roux, Tristan Segonds, Erwan Tostivint, Eric Hebras, Catherine Nahmias-Ferrandini

★★★	
Cohen Amir-Aslani	Ardavan Amir-Aslani, Gérard Cohen, Karine Fitau, David Amiach
Degroux Brugère	Augustin Fleytoux, Jean Melcion*
Delsol Avocats	Henri-Louis Delsol, Jean-Philippe Delsol, Philippe Dumez, Pierre Gougé, Emmanuel Kaepelin, Philippe Malikian, Amaury Nardone
Joffe & Associés	Aymeric Dégremont, Thomas Saltiel, Virginie Belle, Christophe Joffe
Latournerie Wolfrom Avocats	Christian Wolfrom, Pierre Lafarge, Caroline Basdevant-Soulié
Lerins & BCW	Laurent Julienne, Cédric Vincent, Laurent Ségal
LPA-CGR Avocats	Frédéric Bailly, Raphaël Chantelot, Julie Cittadini, Stéphane Erard, Bertrand Galvez, Philippe Raybaud, Florence Trognon-Dumain
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino, Julien Imhoff, Magali Floris
Piotraut Giné Avocats	Raphaël Piotraut, François Giné
Volt Associés	Lucas d'Orgeval, Emmanuel Vergnaud, Stéphane Letranchant, Alexandre Tron
Fidal	Guillaume Ansaloni, Mathieu Aurignac, Geoffrey Burrows, Joanna Candelier, Bertrand Ducoin, Christian Fournier, Anne Kerbrat-Frechette, Cédric Leroyer, Anne Méhu, Charlette Mercier, Brice Voillequin, Jean-François Yerle
UGGC Avocats	Ali Bougrine, Jean-Philippe Crot, David Gordon Krief, Edouard Héliot, Julien Mayeras, Yves Mondelini, Charles-Emmanuel Prieur, Michel Turon, Jean-Jacques Uettwiller

★★	
Almain	Cécile Davanne-Mortreux, Edgard Nguyen
Bignon Lebray	Edouard Wael, Thomas Buffin, Alexandre Ghesquiere, Jacques Goyet, Thierry Permezol, Neil Robertson, Alban Van DeVyver
Bird & Bird	Bertrand Lévy, Gildas Louvel, David Malcoiffe, Emmanuelle Porte
Chammas & Marcheteau	Lola Chammas, Denis Marcheteau, Camille Hurel, Nicolas Lecocq, Julien Naginski, Pierre-Louis Sevegrand
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Pierre-Antoine Dubecq
Deloitte / Taj	Stéphanie Chatelon, Véronique Child, Benjamin Balensi, Cécile Debin, Malik Douaoui, Hervé Gabadou, Eric Guillemet, Antoine Larcena
DS Avocats	Bernard Tézé, Arnaud Langlais, Arnauld Achard, Jérôme Lombard-Platet, Arnaud Burg, Benoît Charrière-Bournazel, Lubomir Roglev, Marie Trécan
Gate Avocats	Arnaud Larrousse, Julien Mougel, Julien Augais, Timothée Giard, Louise-Marie Guillet
Gaftarnik Le Douarin & Associés	Mickaël Lévi
Kalliopé	Rodolphe Cavroy, Tanguy d'Everlange
Levine Keszler	Serge Levine, Nicolas de Courtivron, Pierre Treille, Aude Manzo-Keszler
Proffit Chantrier	Julien Proffit
Simon Associés	Jack Demaison, Cyrille Garnier, David Pitoun, Cristelle Albaric, Olivia Le Horovitz

★	
Bersay	Jérôme Bersay, Anya Hristova, Pierre-Louis Périn**
Charles Russell Speechlys	Thibaut Caharel, Stéphane De Lassus, Renaud Ferry
CRB Avocats	Carine Rohou-Borsello
D'Ornano & Associés	Raphaëlle d'Ornano
FTPA	Sylvain Clérambourg, Coralie Oger, Alexandre Omaggio, Nathalie Younan
GCA	Alexandre Gaudin, Hélène Chardin
Ginesté Magellan Paley-Vincent	Yves Ardaillou, François Devedjian
Taylor Wessing	Gilles Amsallem, Nicolas de Witt, Christophe Flaicher, Laurence Lapeyre, François Mary

* Jérémie Swiecznik a rejoint le cabinet en juillet 2019 en provenance de Luchtenberg Avocats

** Pierre-Louis Périn a rejoint Bersay en octobre 2019

Classement des cabinets d'avocats spécialisés en **capital-innovation**

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Gide	Pierre Karpik, David-James Sebag
Jones Day	Renaud Bonnet, Charles Gavoty, Jean-Gabriel Griboul, Geoffroy Pineau-Valencienne

★★★★	
Baker McKenzie	Matthieu Grollemund, Stéphane Davin, Eric Lasry, François-Xavier Naime
Chammas & Marcheteau	Lola Chammas, Denis Marcheteau, Camille Hurel, Nicolas Lecocq
Dechert	François Hellot, Anne-Charlotte Rivière
Joffe & Associés	Aymeric Dégremont, Virginie Belle, Christophe Joffe, Thomas Saltiel, Romain Soiron
Villechenon Société d'Avocats	Isabelle Burel-Blasoni, Morgan Hunault-Berret, Alexander Kotopoulis, Francis Pinot De Villechenon, Gilles Roux, Tristan Segonds, Erwan Tostint

★★★	
August Debouzy	Julien Aucomte, Philippe Lorentz, Xavier Rohmer, Julien Wagmann
Bignon Lebray	Edouard Waels, Thomas Buffin, Alexandre Ghesquiere, Thierry Permezel, Neil Robertson, Alban Van DeVyver
Bird & Bird	Emmanuelle Porte, Bertrand Lévy, Gildas Louvel, David Malcoiffe
Brocard Avocats	François Brocard
EY Ventury Avocats	Nicolas Ivaldi, Fabrice Salvatico
Goodwin	Thomas Dupont-Sentilles, Jérôme Jouhannaud, Maxence Bloch, Christophe Digoy, Thomas Maitrejean, William Robert
Neptune	David Sitruk, Patrick Douin
Simon Associés	Jack Demaison, Cyrille Garnier, Cristelle Albaric, Stéphanie de Giovanni, Olivia Le Horovitz

★★	
Bersay	Jérôme Bersay, Anya Hristova*
Charles Russell Speechlys	Renaud Ferry, Stéphane De Lassus, Thibaut Caharel
DS Avocats	Bernard Tézé, Benoît Charrière-Bournazel, Marie Trécan
Fidal	Guillaume Ansaloni, Mathieu Aurignac, Geoffrey Burrows, Joanna Candelier, Bertrand Ducoin, Christian Fournier, Anne Kerbrat-Frechette, Cédric Leroyer, Anne Méhu, Charlette Mercier, Brice Voillequin, Jean-François Yerle
FTPA	Sylvain Clérambourg, Coralie Oger, Alexandre Omaggio, Nathalie Younan
Gate Avocats	Arnaud Larrousse Julien Mougel, Julien Augais, Timothée Giard, Louise-Marie Guillet
Gowling	Barbara Jouffa, Jérôme Patenotte**
Harlay Avocats	Marie-Laure de Cordovez, Régis Bernard, Olivier Cognard, Thibault Chareton
HPML	Aurélié Bonsch, Thomas Hermetet, Nada Sbaï
LamyLexel	Alexandre Bideau, Frédéric Dupont, Jean-Pierre Gitenay, Arnaud Lafarge***, Michel Masoëro, Vincent Medail, Jérôme Saleur
Lerins & BCW	Laurent Julienne, Mathilde Croze, Cédric Vincent
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino, Julien Imhoff, Magali Floris
Osborne Clarke	David Haccoun, Catherine Olive, Stéphanie Delage
Proffitt Chantrier	Julien Proffitt
PwC Société d'Avocats	Jérôme Gertler, Jacques Darbois, Isabelle de La Gorce, Eric Hickel, Yannick Olivier, Thomas Bortoli, Florent Fassier, Valérie Fluck, Suzie Maillot, Guillaume Morineaux, Jean-Paul Rispaill
Taylor Wessing	Gilles Amsallem, Nicolas de Witt, Christophe Flaicher, Laurence Lapeyre, François Mary
UGGC Avocats	Charles-Emmanuel Prieur, Julien Mayeras, Yves Mondellini
Walter Billet	Fabien Billet

★	
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Pierre-Antoine Dubecq
D'Ornano & Associés	Raphaëlle d'Ornano
De Pardieu Brocas Maffei	Cédric Chanas, Jean-François Pourdieu
Delsol Avocats	Henri-Louis Delsol, Philippe Malikian
Eversheds Sutherland	Sébastien Pontillo
Kalliopé	Rodolphe Cavroy, Tanguy d'Everlange
Latournerie Wolfrom Avocats	Caroline Basdevant-Soulié, Pierre Lafarge, Christian Wolfrom
Levine Keszler	Serge Levine, Nicolas de Courtivron, Pierre Treille
LPA-CGR Avocats	Frédéric Bailly, Raphaël Chantelot, Julie Cittadini, Jacques Henry de Bourmont, Stéphane Erard, Bertrand Galvez, Philippe Raybaud, Mathieu Selva-Roudon Florence Trognon-Dumain
Nabarro & Hinge	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, Pierre Chatelain, David Lussigny

* Pierre-Louis Périn a rejoint Bersay en octobre 2019

** Jérôme Patenotte a rejoint Simmons & Simmons en juin 2019

*** Arnaud Lafarge (ex-DLA Piper) a rejoint Lamylex en janvier 2019

Entreprises sous LBO et start-up tirent profit de l'appétit des fonds

Face à une certaine pénurie des actifs et à une abondance des capitaux, les fonds continuent de se livrer une compétition féroce pour emporter les meilleurs deals. Un contexte qui conduit aussi les fonds, aidés par l'accompagnement de leurs conseils, à faire preuve de plus de souplesse dans leurs modalités d'investissement.

Les poches toujours bien pleines, les fonds sont à la manœuvre pour investir et déployer leurs capitaux. Selon les données de FranceInvest, ils ont alloué pas moins de 7,8 milliards d'euros à 1 180 entreprises au cours du premier semestre 2019, soit une progression de près de 28 % par rapport à la même période de 2018. Un engouement qui profite à toutes les tailles d'entreprise et tous les segments du marché, les LBO étant en outre facilités par une grande disponibilité de la dette. Résultat, les acheteurs se livrent une compétition féroce, et les prix des beaux actifs s'envolent, avec une moyenne, pour le mid market, qui dépasse les 10 fois l'Ebitda selon la dernière édition de l'indice Argos. «La concurrence pousse également les fonds à faire preuve de plus de souplesse sur la forme de l'investissement, note un avocat. Certains acceptent, par exemple, d'être minoritaires alors que leur stratégie habituelle est plutôt d'investir en majoritaire.»

Des build-up toujours plus nombreux

Le besoin d'investir, mais aussi de créer de la valeur malgré des multiples d'acquisition élevés, encourage par ailleurs les actionnaires financiers à intensifier les stratégies de croissance externe. A défaut de nouveau LBO, beaucoup d'équipes de gestion se concentrent sur des build-up. L'étude «Buy & Build Monitor» de Silverfleet, qui analyse les opérations de croissance externe menées par des entreprises sous LBO du mid market européen, recense pas moins de 368 build-up sur le seul premier semestre 2019 : le plus haut niveau depuis vingt ans.

Au niveau des cabinets d'avocats, **Latham & Watkins** et **Weil, Gotshal & Manges** mènent toujours la danse sur le large cap, tandis qu'un autre Anglo-Saxon, **Kirkland & Ellis**, fait son entrée dans le classement. Un peu plus d'un an après l'ouverture du bureau parisien par Vincent Ponsonaille et Laurent Victor Michel, le duo s'est montré relativement discret même s'il a été impliqué sur quelques grosses opérations, comme le rachat des hôtels B&B par Goldman Sachs ou l'introduction en Bourse de Verallia. Quant à leur cabinet d'origine, **Linklaters**, il s'est positionné sur quelques beaux deals, comme le nouveau LBO de Webhelp réalisé par Groupe Bruxelles Lambert, ou le rachat du courtier April par CVC. **Freshfields** a également maintenu un haut niveau d'activité,

accompagnant notamment la reprise partielle de Picard par l'industriel Arysta (Lion Capital gardant la majorité du capital), ou encore Charterhouse Capital Partners lors de la vente de l'entreprise d'événementiel Comexposium à Crédit Agricole Assurance. Un de ses clients souligne par ailleurs «l'expérience des situations complexes et la capacité à délivrer» de l'équipe : «l'une des meilleures de Paris», ajoute-t-il. Pour sa part, **White & Case** a augmenté sa force de frappe, un an après l'intégration de l'ancienne équipe d'Orrick (Saam Golshani, Alexis Hojabr et Guillaume Vitrich).

Du côté des développements, **Shearman & Sterling** a recruté Thomas Philippe début octobre. Accompagné de deux collaboratrices, l'ancien associé de Mayer Brown, où il exerçait depuis 2002, a, au cours des dernières années, épaulé LBO France ou encore Weinberg Capital sur plusieurs transactions.

Des développements sur le mid et le small cap

Sur le mid-cap, **Paul Hastings** a accueilli, fin septembre, Charles Cardon, en provenance de Dechert. Ce dernier conseille des fonds lors de leurs opérations de LBO et intervient également sur des opérations ayant des implications boursières, que ce soit des introductions en Bourse ou des retraits de cote (PtoP) menés par des fonds. Une compétence également acquise par **Hoche Avocats** avec l'arrivée de Didier Fornoni (ex-Dentons), un spécialiste du droit boursier dont l'expertise pourrait être mise à profit des fonds souhaitant faire des PtoP. Autre mouvement à signaler, celui de Jérôme Patenotte. L'associé a quitté Gowling, l'été dernier, pour créer et développer le pôle private equity de **Simmons & Simmons**, qui devrait donc vraisemblablement faire son entrée dans les classements l'année prochaine. Même remarque pour **Winston & Strawn**, qui a enregistré, en octobre dernier, l'arrivée de quatre associés en provenance de K&L Gates, avec Jean-Patrice Labautière et Nicola Di Giovanni, deux spécialistes du corporate, ainsi que de Mounir Letayf en banque et finance et Bertrand Dussert en droit fiscal.

Du côté des acteurs historiques, la qualité du travail de **De Pardieu Brocas Maffei** est soulignée par un fonds qui témoigne : «C'est le cabinet avec lequel nous avons réalisé le plus grand nombre de transactions. Jean-François Pourdieu et ses collaborateurs nous ont toujours donné entière satis-

faction.» Plusieurs nominations sont également à souligner, comme celle de Matthieu Lampel chez **DLA Piper**, celles de Marie Pouget et Grégoire Zeitoun au sein d'**AyacheSalam**, ou encore la promotion de Thomas Dupont-Sentilles au sein de **Goodwin**. L'équipe dirigée par Maxence Bloch a par contre enregistré le départ Pierre-Louis Sévegrand (spécialisé en LBO) pour **Chammas & Marcheteau**.

Le small cap s'est montré tout aussi actif, tant en termes de nombre de deals que d'actualités au sein des conseils. Suite à la fermeture d'Axten Avocats, en novembre dernier, **Lamar-tine Conseil** a accueilli la majorité des équipes, dont Clyde Monfredo et Maryline Pic-Dehongher, deux spécialistes du financement, intervenant notamment sur des opérations de LBO. Pour rappel, au printemps 2018, le cabinet avait vu partir cinq de ses associés : Isabelle Horvilleur-Bars, Florence Savouré et Guillaume de Ternay en corporate, ainsi que Delphine Dillemann et Emmanuelle Prost en fiscal pour fonder Apollo. Dix-huit mois plus tard, le pari semble réussi, le cabinet accompagnant de nombreux fonds et PME dans leurs opérations small cap, tant sur les sujets corporate que fiscaux.

Levine Keszler, née à la même époque sous l'impulsion de Serge Levine et Pierre Treille, deux anciens de CVML, et d'Aude Manzo-Keszler, une ancienne de Brown Rudnick, intègre également les classements. La jeune boutique a par ailleurs poursuivi son développement en recrutant, fin 2018, un quatrième associé. Nicolas de Courtivron, qui officiait depuis 2015 au sein de McDermott Will & Emery, conseille des fonds et des dirigeants dans le cadre de leurs opérations. Un client souligne d'ailleurs «la compétence et la flexibilité» de l'équipe. Autre retour positif pour **Cohen Amir-Aslani**, dont l'un des clients témoigne : «L'accompagnement professionnel mais aussi personnel est excellent. Etre épaulé moralement avec des conseils perspicaces à des moments clés de négociations est un élément important et rare.»

Pour sa part, **LamyLexel** a intégré Arnaud Lafarge, qui était collaborateur senior chez DLA Piper, et **HPLM** a élargi ses rangs en nommant Aurélie Bonsch associée.

L'attraction du capital-innovation

Longtemps considéré comme le parent pauvre du capital-investissement, quelque peu délaissé par les investisseurs comme par leurs conseils, le capital-innovation a désormais trouvé ses lettres de noblesse. Porté par la digitalisation de l'économie et l'engouement pour la French tech, ce segment de marché a vu ses investissements progresser de 23 % entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019, pour

atteindre 996 millions d'euros. Cette progression des investissements s'accompagne d'une hausse de 7 % du ticket unitaire moyen. Si ce dernier s'établit à près de 2 millions d'euros, les fonds levés par les jeunes pousses prometteuses peuvent aller bien au-delà, les méga-levées dépassant les 50 millions d'euros étant moins rares que par le passé.

Les entreprises de la tech séduisent, et ce, même au-delà des acteurs traditionnels que sont les venture capitalists (VC) et les fonds corporate. **KKR** a par exemple accompagné Tiger Global Management dans un tour de table de 60 millions de dollars (54 millions d'euros) destiné à l'éditeur de logiciels de gestion des achats Ivalua. De même, **Bain Capital** a mené un pool d'investisseurs lors d'une levée de 70 millions de dollars (63 millions d'euros) par Mirakle, une jeune pousse française spécialisée dans les solutions de marketplace.

Un dynamisme qui suscite aussi l'intérêt des conseils qui sont de plus en plus nombreux à vouloir se positionner sur ce marché.

Degroux Brugère a ainsi accueilli l'été dernier Jérémie Swiecznik qui exerçait jusqu'à présent au sein de Luchtenberg Avocats. Accompagné d'un collaborateur, il complète l'expertise d'Augustin Fleytoux, plutôt actif en matière de LBO, et développe l'activité capital-innovation (à noter toutefois que son arrivée récente ne lui permet pas encore d'être classé cette année). De même, le cabinet **Bersay** a été rejoint, début novembre, par Pierre-Louis Périn. Ancien associé de SJ Berwin (devenu King & Wood Mallesons), puis de Reed Smith, il intervient sur différents types d'opération de private equity, notamment en capital-innovation et capital-développement. **Charles Russell Speechlys** a pour sa part promu Renaud Ferry. Ce dernier accompagne des start-up, des fonds d'investissement et des business angels dans les secteurs de la technologie et du numérique.

Mais malgré quelques développements et montées de certains cabinets, le paysage des conseils n'en est pas bouleversé pour autant. **Gide** et **Jones Day** conservent une position prépondérante sur les grosses levées de fonds, sur lesquelles interviennent également **Baker McKenzie** et **Dechert**. Des cabinets français plus petits, mais bénéficiant d'une forte expérience dans cette matière, tirent également leur épingle du jeu, à l'image de **Chammas & Marcheteau** ou **Villechenon**. Un client de ce dernier explique ainsi avoir choisi le cabinet «pour la compétence et la prise de responsabilité des avocats». A noter par ailleurs, l'absence d'Orrick qui n'a pas souhaité soumissionner. ■

Coralie Bach

Méthodologie de classement propre au LBO

En matière de LBO, le classement des cabinets a été divisé en trois tableaux correspondant aux principaux segments de valeurs d'entreprise. Les cabinets sont classés dans un seul tableau mais cela n'implique pas que certaines équipes n'ont pas de pratique sur les autres segments de valeur. Le classement porte sur le segment du LBO sur lequel les cabinets ont effectué la majorité de leurs opérations ou se sont particulièrement illustrés sur la période considérée.

Classement des cabinets d'avocats **conseils des managers** dans les opérations de LBO

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras)

★★★★★	
Scotto Partners	Lionel Scotto le Massese, Nicolas Menard-Durand, Claire Revol-Renié, Isabelle Cheradame
★★★★★	
Jeausserand Audouard	Tristan Audouard, Jérémie Jeausserand, Erwan Bordet, Alexandre Dejardin, Arnaud Levasseur
McDermott Will & Emery	Henri Pieyre de Mandiargues, Carole Degonse
Opleo Avocats	Pierre-Olivier Bernard, Antoine Degorce, Thomas Fitte, Sandrine Gardel
★★★	
Claris Avocats	Jean-Pascal Amoros, Marie-isabelle Levesque, Manfred Noé
Desfilis	Philippe Rosenpick, Guillaume Giuliani, Isabelle Buffard-Bastide, Frédéric Pinet, Nathalie Hollier-Cheyne
Goodwin	Jérôme Jouhannaud, Maxence Bloch, Christophe Digoy, Thomas Dupont-Sentilles, Thomas Maitrejean, William Robert
★★	
AyacheSalama	Bernard Ayache, David Ayache, Sandrine Benaroya, Gwenaëlle de Kerviler, Alain Levy, Marie Pouget, Olivier Tordjman, Grégoire Zeitoun
Charles Russell Speechlys	Stéphane De Lassus, Thibaut Caharel, Renaud Ferry
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Olivier Couraud, Pierre-Antoine Dubecq
Delsol Avocats	Henri-Louis Delsol, Philippe Malikian
Hogan Lovells	Stéphane Hutten, Xavier Doumen
Joffe & Associés	Aymeric Dégremont, Virginie Belle, Christophe Joffe, Thomas Saltiel, Romain Soiron
LPA-CGR Avocats	Frédéric Bailly, Jacques-Henry de Bourmont, Stéphane Erard, Philippe Raybaud, Mathieu Selva-Roudon
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino, Julien Imhoff, Magali Floris, Agnès Lieutier
Paul Hastings	Olivier Deren, Edith Boucaya, Charlels Cardon, Sébastien Crepy, Bruno Leroy, Alexis Terray, Allard de Waal
Sekri Valentin Zerrouk	Franck Sekri, Pierre-Emmanuel Chevalier, Géraud de Franclieu
Stephenson Harwood	Patrick Mousset, Guillaume Briant
★	
Allen & Overy	Marc Castagnède, Romy Richter
August Debouzy	Julien Aucomte, Philippe Lorentz, Xavier Rohmer, Julien Wagnmann
Bersay	Jérôme Bersay, Anya Hristova, Alain Jouan
De Pardieu Brocas Maffei	Nadine Gelli, Jean-François Pourdieu, Priscilla van den Perre, Cédric Chanas, Guillaume Toutté
DLA Piper	Xavier Norlain, Jeremy Scemama
Fidal	Guillaume Ansaloni, Mathieu Aurignac, Geoffrey Burrows, Joanna Candelier, Bertrand Ducoin, Christian Fournier, Anne Kerbrat-Frechette, Cédric Leroyer, Anne Méhu, Charlette Mercier, Brice Voillequin, Jean-François Yerle
Levine Keszler	Serge Levine, Nicolas de Courtivron
Piotraut Giné Avocats	Raphaël Piotraut, François Giné
Proffitt Chantrier	Ingrid Chantrier, Julien Proffitt

Management package : un risque social encore mal appréhendé

Si les angles d'attaque de l'administration fiscale pour requalifier les plus-values réalisées par les managers en salaire sont plutôt bien connus, la situation est autre en matière sociale. La décision de la Cour de cassation sur ce sujet laisse ainsi quelques questions en suspens.

Le besoin d'investir des fonds continue de placer les managers dans une position favorable dans les négociations. Intéressement financier, structuration de la gouvernance, définition des clauses de good et bad leaver, chaque point est étudié avec attention. Les dirigeants les plus courtisés s'offrent même le luxe de jouer les arbitres entre les candidats à la reprise, voire d'influer sur les options de structuration de la dette. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne. Les managers expérimentant leur première opération de LBO, et/ou étant peu présents au capital, ne sont pas en mesure d'avoir les mêmes exigences. Une réalité parfois difficile à accepter et qui nécessite, bien souvent, une grande pédagogie de la part des conseils. En la matière, les boutiques dédiées aux dirigeants continuent d'occuper une place prépondérante sur le marché, à l'image de **Scotto Partners**, **Opleo Avocats**, **Jeauserand Audouard**, ou encore **Claris Avocats**, même si des équipes spécialisées œuvrant au sein de cabinets full service parviennent également à tirer leur épingle du jeu. C'est le cas notamment d'Henri Pieyre de Mandiargues, chez **McDermott Will & Emery**, qui a été élu avocat de l'année. Autre équipe phare dans le domaine de l'accompagnement des dirigeants, celle de Jean-François Louit et Caroline Lan. En septembre dernier, le duo d'associés a quitté Mayer Brown, où il exerçait depuis 2015, pour développer la pratique management package chez **Gide**. Tous deux accompagnent leurs clients sur les sujets d'intéressement et d'actionnariat salarié, et interviennent plus généralement sur les différentes questions de gouvernance et de rémunération des dirigeants. Gageons qu'ils devraient, dès l'année prochaine, réintégrer les classements en bonne place sous la bannière de leur nouveau cabinet.

Des décisions en demi-teinte

Les professionnels du droit ont en tout cas de nombreuses occasions de mettre en œuvre leur savoir-faire, qui doit par ailleurs évoluer au gré de la jurisprudence. Cette dernière est assez fournie sur le plan fiscal et semble confirmer l'importance de la prise de risque par les managers pour éviter toute requalification en salaire, même si l'appréciation de cette prise de risque peut encore soulever des débats. Plus récent, l'enjeu social qui, par le même mécanisme de requalification en salaire, fait peser un risque d'assujettissement des gains aux charges salariales et patronales, semble, lui, plus difficile à appréhender. Sur ce sujet, la décision de la Cour de cassation sur les gains de cession de BSA (bons de souscription d'actions) dans l'affaire Lucien Barrière était très attendue (Civ. 2^e, 4 avr. 2019, n° 17-24.470, Barrière). Elle semble toutefois laisser les spécialistes de la matière quelque peu sur leur faim. La Cour de cassation estime que la plus-value ne peut être considérée comme un avantage salarial que si les BSA ont été attribués à des « conditions préférentielles » mais ne fournit pas d'élément pour définir les caractéristiques de cet avantage... Il faudra encore attendre la décision de la cour d'appel de renvoi, saisie à nouveau de l'affaire. La « saga » sur les management packages est donc loin d'être terminée.

Enfin, les salariés d'entreprises sous LBO, qui bénéficient déjà parfois de la mise en place de FCPE (Fonds communs de Placement d'Entreprise), devraient à l'avenir pouvoir davantage tirer profit de la cession de leur société. La loi Pacte permet en effet aux fonds d'investissement de partager avec les salariés une partie des gains obtenus lors de la cession de l'entreprise, et ce, sans leur faire prendre de risque, puisqu'aucun investissement n'est nécessaire. Saluée par FranceInvest, cette disposition doit également permettre aux investisseurs financiers de soigner leur image auprès du grand public. ■

Coralie Bach

Classement des cabinets d'avocats spécialisés en **structuration de fonds**

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Clifford Chance	Xavier Comaills, Alexandre Lagarrigue, Eric Davoudet
Willkie Farr & Gallagher	Nathalie Duguay

★★★★★	
Chammas & Marcheteau	Lola Chammas, Denis Marcheteau
Gide	Ann Baker, Stéphane Puel
Joffe & Associés	Olivier Dumas
Jones Day	Florence Moulin

★★★	
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jérôme Sutour
Dechert	Sabina Comis, Antoine Sarailier*
DLA Piper	Benjamin Aller, Julien Vandenbussche, Sylvie Vansteenkiste, Raphaël Béra

★★	
Duhamel	Jérémie Duhamel
Lacourte Raquin Tatar	Damien Luqué
Stephenson Harwood	Tiana Rambatomanga

★	
Cleary Gottlieb	Charles Masson, Barthélemy Faye
DS Avocats	Bernard Trézé, Marie Trécan
Kalliopé	Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
UGGC Avocats	Charles-Emmanuel Prieur

* Antoine Sarailier a rejoint Allen & Overy en juillet 2019. Le cabinet a recruté en novembre dernier Cyril Fiat.

Structuration de fonds : une activité chargée pour tous les segments du marché

Malgré quelques interrogations sur les rentabilités futures, qui pourraient être pénalisées par l'envolée des prix d'acquisition des actifs, les investisseurs restent fidèles au private equity. Un engouement qui profite aux équipes spécialisées en LBO comme à celles positionnées sur le capital-innovation ou capital-développement.

Dans un contexte de taux bas et de recherche de rendement, le non-coté recueille toujours les faveurs des investisseurs (LPs). Avec 8 milliards d'euros collectés par les fonds tricolores au premier semestre 2019, les levées pour le private equity connaissent ainsi une hausse de 21 %, par rapport à la même période de l'année précédente. Si les équipes spécialisées en LBO continuent, logiquement, à lever le plus de capitaux, les fonds de capital-développement comme de capital-innovation voient également leurs souscriptions augmenter. Idinvest Partners a par exemple collecté 350 millions d'euros pour Idinvest Digital Fund III, dépassant de 50 millions d'euros son objectif initial. Une progression des levées en partie portée par la montée en puissance des investisseurs internationaux qui apportent près de la moitié des souscriptions, alors qu'ils représentaient, en moyenne annuelle, près de 40 % sur la période 2009-2018.

L'importance des co-investissements

Quelles que soient leur nationalité ou leur typologie (institutionnel, family office, fonds souverain, etc.), les LPs se rejoignent souvent sur un certain nombre de demandes. Parmi elles, les droits accordés par les gestionnaires du fonds, en matière de co-investissement. Selon le baromètre Collier Capital, qui interroge chaque année une centaine d'investisseurs internationaux en private equity, près de 70 % d'entre eux sont actuellement engagés dans une relation de co-investissement, et 44 % recherchent de nouvelles opportunités. Un sujet d'attention et de négociation pour les avocats qui doivent parfois concilier des horizons de sortie un peu différents entre le fonds et son co-investisseur.

En France, la loi Pacte a par ailleurs apporté de nouvelles perspectives pour le non-coté en favorisant l'introduction d'investissement en private equity dans les assurances-vie. Les fonds professionnels de capital investissement (FPCI) et les fonds professionnels spécialisés (FPS) sont désormais éligibles aux unités de compte d'assurance-vie, dans la limite

d'un plafond de 50 % de l'encours du contrat. Une avancée pour le secteur, même si les conditions fixées par le décret restreignent cette possibilité aux investisseurs professionnels ou pouvant s'acquitter d'une prime supérieure ou égale à 100 000 euros.

De même, depuis le 1^{er} janvier 2019, la souscription de parts de fonds d'investissement est désormais éligible au mécanisme de remploi d'apport-cession. Ce dernier permet aux dirigeants ayant cédé leur entreprise de bénéficier d'un avantage fiscal en réinvestissant leurs plus-values de cession dans une activité économique.

Quelques mouvements chez les cabinets anglo-saxons

Du côté des conseils, les principales évolutions sont à noter au sein de deux cabinets anglo-saxons. **Allen & Overy** a ainsi annoncé, en juillet dernier, l'arrivée d'Antoine Sarailler, en qualité d'associé au sein du département marché de capitaux internationaux. Accompagné de deux collaborateurs, ce spécialiste de la structuration de fonds, qui officiait chez Dechert depuis 2012, renforce l'équipe de Brice Henry, dédiée à la gestion d'actifs et la réglementation financière. Il accompagne ses clients dans la création, structuration et distribution de fonds d'investissement, et assiste également des investisseurs institutionnels dans le cadre de leurs investissements primaires et secondaires. Quelques mois après ce départ, **Dechert** a pour sa part accueilli Cyril Fiat. Ancien conseiller juridique du fonds de pension de la Banque mondiale, en charge des aspects juridiques des investissements et de la négociation des mandats de gestion, il intervient sur les différents pans du private equity (LBO, venture, fonds de fonds) ainsi qu'en infrastructure, dette et mezzanine. Il accompagne également ses clients sur les aspects réglementaires de la gestion d'actifs ainsi que des investisseurs privés ou institutionnels dans le cadre de leurs investissements dans les actifs alternatifs. ■

Coralie Bach

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré.

Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Hervé Coindreau, responsable investissements directs au sein de la direction juridique de bpifrance, Jacques Deege, directeur juridique de Lazard Frères.

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} septembre 2018 au 1^{er} octobre 2019. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - **Qualité de la prestation délivrée**
 - **Diligence**
 - **Implication de l'équipe auprès du client**
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**